### La Newsletter de l'UFC Que Choisir Nancy

### **INFOS MEDIATIQUES**

#### La Poste privatisée: un avant-goût assez amer

Après des mois de rumeurs, La Poste vient de confirmer sa privatisation partielle, à partir de 2010. Rien de réjouissant pour les particuliers, comme j'ai pu à nouveau m'en rendre compte après avoir commandé des livres sur Internet.

### Internet: Mise en garde contre le nouveau navigateur de Google

L'autorité allemande de sûreté des techniques d'information (BSI) a mis en garde les consommateurs contre le nouveau navigateur lancé par le géant de l'internet Google, baptisé «Chrome», en recommandant son usage dans des cas limités.

### Les FAI dénoncent les tarifs de France Télécom

(......) L'Aforst a demandé à l'Arcep de condamner France Télécom pour "violation de ses obligations réglementaires" en évoquant un préjudice de 392 millions d'euros pour 2006 du fait que l'opérateur historique ne respecte pas son obligation d'orientation de ses tarifs en pratiquant des marges autour de 30%, alors que la marge réglementaire est de 10%!

15/09/08 - La modification d'un article en ligne fait reculer le point de départ du délai de prescription

La personne qui a écrit sous le pseudo d'Henri de Fersan a été condamnée à 5 mois de prison ferme pour avoir publié sur son blog un texte faisant l'apologie de crime de guerre. Dans son jugement du 9 septembre 2008, le tribunal correctionnel de Tulle n'a pas accordé de sursis dans la mesure où le prévenu avait déjà été condamné à une peine de trois mois de prison avec sursis mais il a néanmoins prévu que ce père de sept enfants exécuterait sa peine sous le régime du placement sous surveillance électronique.

### Alcatel-Lucent condamné pour avoir plagié un petit inventeur

Express - Alcatel-Lucent a été condamné pour avoir volé l'idée d'un petit inventeur indépendant de Vallauris (Alpes-Maritimes) portant sur un téléphone mobile avec miroir incorporé.

### La DGCCRF note une stagnation des plaintes contre les FAI et les opérateurs télécoms

Société - Selon le dernier baromètre semestriel de la DGCCRF, les FAI et les opérateurs concentrent plus de 28% des plaintes des consommateurs. Mais ce chiffre n'a pas progressé depuis fin 2007 : le résultat des mesures de surveillance contre ces sociétés.

### LE JURIDIQUE DU MOIS

### Le fichier Edvige change de nom et de formule

Express -Le gouvernement tente de regagner la confiance des Français concernant son projet Edvige, en lui attribuant une nouvelle dénomination. Il faudra désormais l'appeler EDVIRSP, pour « Exploitation documentaire et valorisation de l'information relative à la sécurité publique ». Auparavant, le signe signifiait : « Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale ». Le gouvernement intègre donc désormais la notion de « sécurité publique ».

# Fibre optique : Free et l'UFC dénoncent l'accord entre Orange et Neuf

Réglementation - Pour la direction du FAI, cet accord autour du déploiement de la fibre optique est contraire à la récente loi LME : il n'a donc pas lieu d'être. L'UFC- Que Choisir, elle, dénonce une entente stratégique, qui n'apporte rien au consommateur.

#### enquête

# Téléphones 3G+: comment Orange pigeonne ses abonnés

Depuis décembre, l'opérateur viole ses engagements commerciaux. Il plaide une «formulation maladroite». (......) Un réseau «très haut débit»... bridé en 3G depuis le début...

## Le Parlement européen dit non à la riposte graduée

Réglementation - En adoptant l'amendement 138 du "paquet Télécom", les €urodéputés ont condamné le principe de riposte graduée prévu dans le projet de loi Création et Internet du gouvernement français.

#### Ainsi que:

## Coup d'arrêt à la riposte graduée en Europe

Internet -Les €urodéputés votent un amendement qui impose une décision judiciaire avant la coupure de l'abonnement, ce que voulait éviter la riposte graduée française.

Riposte graduée, le ministre insiste :

# Pour Christine Albanel, la riposte graduée n'est pas morte

Réglementation - Après le vote du parlement européen hier d'un amendement rejetant la riposte graduée, la ministre de la Culture française va continuer à défendre son projet à Bruxelles. Elle estime improbable l'adoption définitive du texte des €urodéputés.